

Renouvellement obligatoire

- Fiche sanitaire
- Règlement intérieur
- Carte Nationale d'identité
- Attestation d'assurance

Accueil jeunes « SQUAT DES ADOS » de 11 à 17 ans

Semaine du 10 juillet 2023 au 04 août 2023

NOM :**PRENOM :****AGE :**

DATES	ACTIVITES, SORTIES OU SOIREES	HORAIRES ET LIEUX DE RENDEZ-VOUS	LIEUX DESTINATION	PARTICIPATIONS DES FAMILLES (selon délibération 2022/91 du 13 décembre 2022)	J'autorise mon enfant A rentrer seul	Je viendrai chercher mon enfant	A L'INSCRIPTION 1 € ½ JOURNEE OBLIGATOIRE ST MARTINOIS	A L'INSCRIPTION 2 € ½ JOURNEE OBLIGATOIRE EXTERIEUR	MONTANT DE LA PARTICIPATION DES FAMILLES
ATTENTION : PLACES LIMITEES A 24 JEUNES POUR TOUTES LES ACTIVITES					Signer la case correspondante				
10/07/2023	Accueil + Activités libres	13h30 à 18h30 au Squat des Ados							
11/07/2023	Balade LAC BLEU	13h30 à 18h30 au Squat des Ados							
12/07/2023	Sortie LASER GAME	13h00 à 18h30 au Squat des Ados	BUS CHAMBLY	9.70€ St Martinois 14.00€ Ext. St Martin					
13/07/2023	Volley-ball + soirée pizza	13h30 à 23h00 au Squat des Ados							
14/07/2023	FÉRIÉ								
17/07/2023	Tournoi de foot 3vs3	13h30 à 18h30 au Squat des Ados							
18/07/2023	Activités culinaires + tournoi de ping-pong	13h30 à 18h30 au Squat des Ados							
19/07/2023	Sortie Sherwood parc	13h30 à 18h30 au Squat des Ados	MINIBUS SEUGY	7.00€ St Martinois 10.10 € Ext. St Martin					
20/07/2023	Nettoyons la nature !	13h30 à 23h00 au Squat des Ados							
21/07/2023	Badminton / Molky + Soirée barbecue	13h30 à 23h00 au Squat des Ados							
					TOTAL 1				

Pour toutes les activités proposées, le goûter est fourni par la municipalité.

Pour les sorties extérieures, les départs et arrivées se feront au Squat des Ados.

NOUVEAU : 1 Seul règlement pour les activités et sorties avec 3 possibilités pour le paiement.

- ❖ Paiement en numéraire, par chèque (ordre Trésor Public) ou **CB (uniquement en présence du régisseur).**
- ❖ ½ journée ➡ ticket de 1€ à fournir à l'inscription (2 tickets pour les extérieurs)

Accueil jeunes « SQUAT DES ADOS » de 11 à 17 ans

Semaine du 10 juillet 2023 au 04 août 2023

Renouvellement obligatoire

- Fiche sanitaire
- Règlement intérieur
- Carte Nationale d'identité
- Attestation d'assurance

NOM :

PRENOM :

AGE :

DATES	ACTIVITES, SORTIES OU SOIREEES	HORAIRES ET LIEUX DE RENDEZ-VOUS	LIEUX DESTINATION	PARTICIPATIONS DES FAMILLES (selon délibération 2022/91 du 13 décembre 2022)	J'autorise mon enfant A rentrer seul	Je viendrai chercher mon enfant	A L'INSCRIPTION TICKETS 1 € ½ JOURNEE OBLIGATOIRE ST MARTINOIS	A L'INSCRIPTION TICKETS 2 € ½ JOURNEE OBLIGATOIRE EXTERIEUR	MONTANT DE LA PARTICIPATION DES FAMILLES
						Signer la case correspondante	TOTAL 1 ^{ère} page		
24/07/2023 au 28/07/2023	Séjour au camping YELLOH VILLAGE « Le Ridin » Lieu dit Mayocq 80550 LE CROTOY (Somme)	ATTENTION : <u>PRÉ-INSCRIPTION OBLIGATOIRE</u> PLACES LIMITEES A 16 JEUNES POUR LE SÉJOUR		113.60€ en priorité Pour les St Martinois 198.60€ Ext. St Martin					
ATTENTION : PLACES LIMITEES A 24 JEUNES POUR TOUTES LES ACTIVITES						Signer la case correspondante			
31/07/2023	Tournoi de PS4	13h30 à 18h30 au Squat des Ados							
01/08/2023	Rallye photos A la découverte de la forêt de Carnelle	13h30 à 18h30 au Squat des Ados							
02/08/2023	Sortie au Parc Astérix Pique-nique fourni par la famille	8h30 à 19h00 au Squat des Ados	BUS PLAILLY	13.70€ St Martinois 19.80€ Ext. St Martin					
03/08/2023	Olympiades	13h30 à 18h30 au Squat des Ados							
04/08/2023	Préparation de la soirée + GARDEN PARTY	13h30 à 23h00 au Squat des Ados							
				TOTAL					

Pour toutes les activités proposées, le goûter est fourni par la municipalité.

Pour les sorties extérieures, les départs et arrivées se feront au Squat des Ados.

NOUVEAU : 1 Seul règlement pour les activités et sorties avec 3 possibilités pour le paiement.

- ❖ Paiement en numéraire, par chèque (ordre Trésor Public) ou **CB (uniquement en présence du régisseur).**
- ❖ ½ journée ➡ ticket de 1€ à fournir à l'inscription (2 tickets pour les extérieurs)

Je soussigné(e) Mr ou Mme

Autorise mon fils/ma fille Nom : Prénom :

à participer aux activités, sortie ou soirées proposées sélectionnées ci-dessus.

Date de naissance de l'enfant : Age :

Adresse :

Téléphone des parents:

Adresse mail des parents :

Obligatoire : Signature des parents valant autorisation de participer aux sorties ou soirées et de prendre les mesures nécessaires en cas d'accident.

Dossier complet obligatoire pour toute inscription

Pièces à fournir : La copie de la carte d'identité de l'enfant ou du livret de famille, l'attestation d'assurance.

La fiche de liaison, l'autorisation du droit à l'image et de transport disponible sur le site internet de la Mairie ou à l'accueil.

Le règlement intérieur ayant évolué (délibération 2022/91 du 13 décembre 2022) il devra être signé lors de cette nouvelle inscription.

A Saint-Martin-du-Tertre le,

Signature des Parents